

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : AGR-2015-019	
Direction des affaires juridiques et du greffe	
Service	
Objet :	Ratification et mandat à la Direction des affaires juridiques et du greffe relativement aux travaux de dynamitage au site de la carrière exploitée dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome
Date :	19 octobre 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La Ville vient d'être informée que l'entreprise Construction BML, division de Sintra inc., débutera des travaux de dynamitage le 20 octobre 2015 dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome, dont la carrière est juxtaposée au quartier Constellations.

Compte tenu de l'urgence d'agir pour notamment protéger et faire valoir les droits de la Ville à l'égard de ces travaux et leurs impacts, un mandat a été accordé au cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg, pour la conseiller et la représenter devant la cour relativement à cette affaire.

Il y a donc lieu de ratifier et d'autoriser le mandat à la Direction des affaires juridiques et du greffe relativement à cette affaire, afin que les procédures et recours nécessaires soient entrepris.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI :	Montants	2015	2016	2017
_____		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Séances du comité exécutif et du conseil de la Ville du 19 octobre 2015.

PERSONNES CONSULTÉES


Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville, de ratifier et de confier, sous l'autorité de la Direction des affaires juridiques et du greffe, aux avocats et avocates de cette direction et à ceux qui sont expressément mandatés, le mandat de représenter la Ville devant un tribunal pour entreprendre toutes les procédures et recours nécessaires relativement aux travaux de dynamitage devant débiter le 20 octobre 2015 à la carrière située dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Marlyne Turgeon		Titre d'emploi : directrice adjointe des Affaires juridiques et du greffe et assistante-greffière	
Recommandé par : 			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	19/10/2015
Commentaires :			
Signature de la Direction :		Date : 19/10/2015	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2015/10/19